

ORGANISATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'OUTRE-MER EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

1./ Les dates-clés

| | |
|--|--|
| Le 16 juin 2009 : | Lancement officiel |
| Du 17 juin au 31 juillet 2009 : | Phase de diagnostic |
| Du 1 ^{er} août au 11 septembre 2009 : | Déroulement des ateliers / Phase de débat |
| Du 14 au 25 septembre 2009: | Synthèse générale et validation |
| Fin septembre 2009 : | Restitutions |
| Octobre 2009: | Comité interministériel de l'outre-mer, présidé par le Président de la République |

- Le comité opérationnel se réunit tous les 15 jours.
- Le comité d'organisation est convoqué à chaque grande étape (*16 juin* : ouverture officielle / *13 août* : bilan d'étape entre diagnostic et débat / *début septembre* : bilan des débats / *fin septembre* : validation et restitution de la synthèse).
- Les délégués généraux et les responsables d'ateliers se rassemblent toutes les semaines pour échanger leurs expériences et harmoniser la méthode de travail.
- Selon les ateliers, les équipes de diagnostic ont eu 5 à 8 séances de travail, à raison d'1 ou 2 par semaine.
- Les réunions plénières sont prévues selon le même schéma calendaire.

2./ L'organisation au niveau local

2.1 - Le comité d'organisation tripartite

Le comité d'organisation est co-présidé par M. Adolphe COLRAT, Haut-commissaire de la République en Polynésie française, et par M. Oscar TEMARU, Président de la Polynésie française.

| Assemblée de la PF | Gouvernement de la PF | Services de l'État |
|---|--|---|
| M. Philip SCHYLE <i>Président de l'Assemblée de Polynésie française</i> | M. Anthony GEROS <i>Vice-président, Ministre de l'aménagement et du développement des communes</i> | M. Éric SPITZ <i>Secrétaire général du haut-commissariat</i> |
| M. Jean-Christophe BOUISSOU <i>Représentant du groupe "Ia ora te fenua"</i> | M. Teva ROHFRIJSCH <i>Ministre des ressources de la mer</i> | M. Jacques BASSET <i>Président de la Chambre Territoriale des Comptes</i> |
| Mme Amaronn TERIIPAIA <i>Représentante du groupe "Union pour la démocratie"</i> | Mme Armelle MERCERON <i>Ministre de la solidarité, de l'habitat et de la famille</i> | M. Dominique OEUF <i>Fondateur de pouvoir du Trésorier-payeur général</i> |
| Mme Eléonor PARKER <i>Représentante du groupe "To tatou ai'a"</i> | M. Tauhiti NENA <i>Ministre de la jeunesse et des sports</i> | M. Max REMBLIN <i>Directeur de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM)</i> |
| M... (en cours de nomination) <i>Représentant du groupe "Tahoeraa huiraatira"</i> | M. Joseph KAIHA <i>Ministre de l'artisanat et du patrimoine culturel</i> | M. Laurent FONTAINE <i>Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD)</i> |

2.2 - Les délégués généraux et les responsables d'ateliers

MM. Joël ALLAIN et Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU ont été nommés délégués généraux. Ils seront les rapporteurs de la synthèse à Paris.

| | Responsables des ateliers | Thèmes des ateliers |
|------------------|--|---|
| Atelier 1 | M. Tamatoa BAMBRIDGE <i>Sociologue - Chercheur au CNRS</i> | La Polynésie française face au choc de la crise économique et financière : plan de relance et renforcement de la cohésion sociale. |
| Atelier 2 | M. Joël ALLAIN (Délégué général) <i>Ancien directeur général de la société "Electricité de Tahiti"</i> | Grands projets structurants et développement durable. |
| Atelier 3 | M. Christophe SERRA-MALLOL <i>Enseignant-chercheur à l'Institut supérieur d'enseignement privé de Polynésie</i> | Le renforcement de la contribution des productions locales au développement économique et la promotion d'un développement endogène au bénéfice des Polynésiens. |
| Atelier 4 | Mme Yolande VERNAUDON <i>Chef du service de l'inspection générale de l'administration de la Polynésie française</i> | Le renforcement de l'efficacité du fonctionnement des institutions de la Polynésie française. |
| Atelier 5 | M. Jean-Paul BARRAL <i>Président du conseil d'administration de l'office des postes et télécommunications</i> | La mise en œuvre d'un partenariat rénové entre la Polynésie française, les communes et l'État. |
| Atelier 6 | M. Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU (Délégué général) <i>Directeur de la maison de la culture</i> | La promotion de la culture polynésienne et le développement culturel et artistique en Polynésie française. |
| Atelier 7 | M. Patrick HOWELL <i>Directeur de l'institut Louis Malardé</i> | Gérer l'après-nucléaire : mémoire, reconnaissance et responsabilités. |

3./ Le déroulement

3.1 - Dans les ateliers

Chaque atelier a été ouvert par une séance plénière, ouverte à tous, avant de passer à l'étape du diagnostic. Les inscriptions dans les ateliers, via le site Internet ou lors de la conférence de présentation des Etats généraux à la société civile, sont nombreuses.

| | | | | | | | | |
|-------------------|-----|-----|-----|----|-----|-----|----|-----|
| Nombre d'inscrits | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | A6 | A7 | 841 |
| | 129 | 187 | 117 | 94 | 121 | 116 | 75 | |

La fréquentation des séances de diagnostic a été assez régulière (cf. annexe 2). La restitution des diagnostics, comme élément de base pour les débats se fera début août (cf. annexes 3 et 4).

3.2 - Dans les communes

Afin d'inciter les citoyens à participer et de se rapprocher d'eux, un livre blanc a été envoyé dans les 48 communes de Polynésie française. Il était accompagné d'un courrier co-signé par le Haut-commissaire de la République et par le Président de la Polynésie française, d'une présentation synthétique des Etats généraux et d'un récapitulatif des thèmes et sous-thèmes des ateliers, le tout en français et en tahitien.

Parallèlement à cela, des réunions publiques seront organisées au mois d'août dans différentes communes, dont au moins une dans chaque archipel éloigné, en liaison avec les chefs de subdivisions administratives.

A l'heure actuelle, 2 îles se sont particulièrement mobilisées : Raiatea (îles-sous-le-Vent / cf. annexe 5) et Nuku Hiva (îles Marquises). Dans la première, c'est la société civile qui s'est approprié la démarche, dans l'autre c'est un partenariat entre l'Etat, la Polynésie française et la commune. Plusieurs tables rondes ont été organisées autour de différents thèmes (transversaux ou directement relatifs aux ateliers).

3.3 - Dans les médias

➤ Depuis le début, le journal "Les Nouvelles de Tahiti" fait une couverture quotidienne des Etats généraux. Il publie régulièrement des entretiens de personnalités participant aux ateliers et un état d'avancement des travaux (cf. annexes 6, 7 et 8).

➤ Les chaînes de télévision Télé-Polynésie (RFO) et TNTV ont prévu chacune 2 émissions bilingues (2 x 45 mn) : une en août (consacrée au débat) et une en septembre (consacrée à la synthèse).

➤ La station de radio "Radio Tefana" a prévu également une dizaine d'émissions bilingues (2 x 45 mn) tout au long du mois d'août, à raison de 2 par semaine sur des thèmes d'atelier ou sur des thèmes transversaux (éducation et jeunesse).

➤ Les autres médias font une couverture régulière.

➤ 4 conférences de presse ont déjà été organisées à ce jour.

4./ Les moyens mis en œuvre

4.1 - D'un point de vue logistique

Une équipe d'assistance a été recrutée par le haut-commissariat pour aider les délégués généraux et les responsables d'atelier dans leurs tâches de collecte, d'analyse et de synthèse des données, ainsi que dans l'animation des débats.

La Polynésie française a mis à disposition une partie des cadres de son administration pour compléter cette équipe et piloter le projet.

Lors de la réception du 14 juillet, à la résidence du Haut-commissaire, un espace a été dédié aux Etats généraux. Plusieurs supports étaient à disposition du public :

- des plaquettes de présentation ;
- des livres blancs ;
- des ordinateurs (connectés au site Internet local des Etats généraux) ;
- une cabine d'enregistrement vidéo.

4.2 - D'un point de vue participatif

En complément des ateliers, des réunions et des livres blancs expédiés dans les communes, plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour inciter la population à s'exprimer.

- Un site Internet a été créé spécifiquement pour les Etats généraux en Polynésie française (www.etatsgeneraux.pf). Les internautes peuvent y retrouver des données générales sur la Polynésie française, la thématique de chaque atelier, l'agenda des principales réunions, ainsi que toutes les contributions apportées. Il est possible également de participer au débat sous forme de formulaire préformaté ou sous forme de podcast vidéo.
- Un répondeur téléphonique gratuit (**44.44.33** / numéro vert) a été mis en place. Les interventions les plus pertinentes sont retranscrites sur le site Internet.
- Une adresse électronique est dédiée aux contributions écrites (etatsgeneraux@presidence.pf). Comme pour le répondeur, elles sont ensuite transférées sur le site Internet.
